Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3770-2011

Date : 22 mai 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 30	Reprise de l'audience du 18 mai 2012
9 h 30	Me Richard Lassonde annonce que la Régie va entendre Mme Monique Beausoleil pour le Ministère de la Santé et des Services sociaux
9 h 31	Me Denis Falardeau (ACEF de Québec) informe avoir déjà signalé son intention de s'objecter au témoignage de Mme Beausoleil
9 h 32	Représentations de Me Falardeau relativement à son objection au témoignage de Mme Beausoleil
9 h 33	Me Falardeau produit : C-ACEFQ-0023 : décision de la Cour suprême, Canada (dir. Des Enquêtes) c. NFLD. Telephone, [1987] 2 R.C.S. 466
9 h 35	Poursuite des représentations de Me Falardeau relativement à son objection au témoignage de Mme Beausoleil
9 h 37	Question d'éclaircissement par Me Lassonde à Me Falardeau
9 h 38	Poursuite des représentations de Me Falardeau relativement à son objection au témoignage de Mme Beausoleil
9 h 39	Intervention de Me Lassonde. Il suggère que Me Falardeau signifie le document d'objection qu'il a déjà déposé dans le système de dépôt électronique de la Régie au Ministère de la Santé et des Services sociaux. Il annonce qu'on va suspendre le témoignage de Mme Beausoleil et qu'on procédera immédiatement avec la contre-preuve d'Hydro-Québec
9 h 40	L'audience est suspendue
9 h 46	Reprise de l'audience
9 h 47	Me Geneviève Paquet (GRAME) demande si les témoins d'Hydro-Québec pourraient identifier à quel passage du témoignage de M. Finamore ils feront référence, le tout afin d'éviter qu'elle n'ait à faire des objections au fur et à mesure de la contre-preuve
9 h 48	Me Marie-Josée Hogue (HQD) s'objecte à ce que les témoins se livrent à un tel exercice
9 h 50	Réplique de Me Paquet
9 h 51	Me Lassonde indique qu'il n'y a pas d'autre façon de procéder que de s'objecter au fur et à mesure
9 h 53	Affirmation solennelle : Georges Abiad, directeur du projet de mesurage avancée, 140, Crémazie Ouest Denis Parent, chef ingénierie, processus techniques et projets pilotes à la direction d'infrastructure de mesurage avancée, 201, Jarry Ouest, Montréal Fabio Charbonneau, directeur TI, programmes et services, 700, de la Gauchetière Ouest, Montréal François Brassard, directeur adjoint, 201, Jarry Ouest, Montréal
9 h 55	Adoption de la pièce HQD-8, document 1 portant sur l'aspect technique de la contre-preuve en chef par le témoin Abiad
9 h 57	Interrogatoire du témoin Parent par Me Hogue
10 h 11	Observations de Me André Turmel (FCEI). Il encourage les témoins à distinguer ce qui constitue une mise à jour

Dossier no : R-3770-2011

Date : 22 mai 2012

HEURE	REMARQUES
10 h 12	Me Lassonde indique à Me Turmel que s'il a besoin de temps pour préparer son contre-interrogatoire, ça lui sera accordé
10 h 13	Me Hogue souligne que dans la mesure où c'est possible, la distinction demandée par Me Turmel sera faite par les témoins
10 h 14	Commentaire de Me Lassonde
10 h 15	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Parent par Me Hogue
10 h 27	Interrogatoire des témoins Charbonneau, Parent et Abiad par Me Hogue
11 h 03	Question d'éclaircissement par Me Lassonde au témoin Abiad
11 h 03	Réponse donnée par le témoin Brassard à la question de Me Lassonde
11 h 04	Interrogatoire du témoin Abiad par Me Hogue
11 h 10	Fin de la présentation de la partie de la contre-preuve en chef d'HQD portant sur l'aspect technique
11 h 10	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 25
11 h 27	Reprise de l'audience
11 h 28	Contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me Stéphanie Lussier pour l'ACEF de l'Outaouais
11 h 36	Objection par Me Hogue (des données ont été exposées et mises en preuve depuis ce matin)
11 h 37	Fin du contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me Lussier
11 h 37	Contre-interrogatoire des témoins Abiad et Brassard par Me André Turmel pour la FCEI
11 h 47	Engagement no 70 d'HQD : indiquer combien est-ce que cela prend de temps avant que Cap Gemini commence à téléphoner au client après un premier passage pour l'installation de compteur (demandé par la FCEI)
11 h 48	Me Turmel produit : C-FCEI-0029 : tableau 1 : compteurs installés après la première visite et nombre de communications avec le client
11 h 48	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Abiad et Brassard par Me André Turmel pour la FCEI
12 h 03	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30 pour le dîner
13 h 30	Reprise de l'audience
13 h 31	Me Lassonde s'adresse à Me Denis Falardeau (ACEF de Québec). Il souligne que l'avis du Ministère de la Santé et des Services sociaux a été déposé au mois de mars, que la Régie accepté le 4 mai d'entendre Mme Beausoleil sur l'avis et que ce n'est que le 21 mai que Me Falardeau a fait parvenir une objection sur le témoignage de Mme Beausoleil, laquelle objection se résume à une phrase
13 h 33	Représentations de Me Falardeau

Dossier no : R-3770-2011

Date : 22 mai 2012

HEURE	REMARQUES
13 h 33	Me Lassonde demande à Me Falardeau de faire une requête en bonne et due forme et de la signifier à qui de droit
13 h 34	Me Hogue informe que M. Abiad est en mesure de donner la réponse à l'engagement no 70
13 h 35	Réponse verbale par le témoin Abiad à l'engagement no 70
13 h 37	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me André Turmel pour la FCEI
13 h 47	Engagement no 71 d'HQD : fournir l'explication des 8 199 appels (demandé par la FCEI)
13 h 48	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me André Turmel pour la FCEI
13 h 52	Engagement no 72 d'HQD : ventiler, sur le nombre de 2 700, quel est le nombre de visites et quel est le nombre d'appels (demandé par la FCEI)
13 h 55	Me Turmel produit : C-FCEI-0030 : tableau 2 : format de réponse à l'engagement
13 h 56	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me André Turmel pour la FCEI
13 h 57	Objection par Me Hogue à une demande d'engagement formulée par Me Turmel (il ne s'agit pas d'une demande d'engagement, en complétant le tableau, on demande plutôt de compléter la preuve de la FCEI)
13 h 58	Réplique de Me Turmel
14 h	Objection maintenue (on ne peut demander à HQD de compléter la preuve de la FCEI)
14 h 02	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me André Turmel pour la FCEI
14 h 13	Fin du contre-interrogatoire du témoin Abiad par Me Turmel
14 h 13	Me Hélène Sicard (RNCREQ et UC) croit comprendre qu'il y aura poursuite de l'audience demain? Tel que déjà annoncé, elle ne sera pas disponible demain ni vendredi. Elle demande si elle pourrait procéder aujourd'hui au contre-interrogatoire
14 h 14	Me Lassonde l'invite à procéder immédiatement au contre-interrogatoire
14 h 15	Me Geneviève Paquet (GRAME) indique que ce ne sera qu'au moment où elle aura reçu la traduction de la pièce HQD-8, document 1 (possiblement demain) qu'elle sera en mesure de confirmer si la présence de son expert Finamore sera nécessaire pour procéder au contre-interrogatoire. Elle en profite pour demander si la pièce HQD-8, document 2 pourrait également être traduite
14 h 16	Intervention de Me Hogue à l'effet qu'il y aurait lieu de clarifier les dates où la poursuite de l'audience sera possible
14 h 17	Me Lassonde invite les procureurs à se consulter lors de la pause de l'après-midi afin de convenir de dates pour la poursuite de l'audience
14 h 18	Contre-interrogatoire des témoins Abiad, Parent et Charbonneau par Me Hélène Sicard pour le RNCREQ et l'UC
14 h 26	Engagement no 73 d'HQD : indiquer le processus suivi pour tester les fonctions de branchement et débranchement, plus spécifiquement par rapport aux actions que les clients ont dû prendre à l'intérieur de leur domicile (demandé par le

Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3770-2011

Date : 22 mai 2012

HEURE	REMARQUES
	RNCREQ et l'UC)
14 h 27	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Abiad, Parent et Charbonneau par Me Hélène Sicard pour le RNCREQ et l'UC
14 h 49	Fin du contre-interrogatoire des témoins Abiad, Parent et Charbonneau par Me Sicard
14 h 50	Me Jacynthe Ledoux fait part qu'elle a la même problématique que le GRAME, à savoir qu'elle aurait besoin de la traduction des pièces HQD-8, documents 1 et 2 avant de savoir si elle aurait besoin de son expert, M. Bertsch, pour le contre-interrogatoire
14 h 51	Me Hogue s'interroge sur la nécessité de faire traduire la pièce HQD-8, document 2 portant sur l'aspect économique. Elle souligne que la traduction de la pièce HQD-8, document 1 sera prête demain
14 h 52 à 14 h 53	Discussions entre Me Lassonde et Me Ledoux sur la nécessité de faire traduire la pièce HQD-8, document 2
14 h 56	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h 15
15 h 16	Reprise de l'audience
15 h 16	Me Lassonde informe qu'on terminera vendredi le 25 mai avec le panel portant sur l'aspect technique et peut-être avec celui sur l'aspect économique, sinon, on terminera lundi le 28 mai. Il demande à Me Denis Falardeau (ACEF de Québec) de déposer sa requête relative à l'objection du témoignage de Mme Beausoleil au plus tard demain en fin de journée
15 h 18	Contre-interrogatoire des témoins Abiad, Brassard et Parent par Me Dominique Neuman pour S.É./AQLPA
15 h 31	Fin du contre-interrogatoire des témoins Abiad, Brassard et Parent par Me Neuman
15 h 31	L'audience est ajournée au 25 mai 2012 à 9 h 30
	Johanne Le Louis , greffière-audiencière

Régie de l'énergie Québec
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

LISTE DES TÉMOINS

Dossier no : R-3770-2011

Date : 22 mai 2012

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Georges Abiad	2012/05/22
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur du projet de mesurage avancée	
ADRESSE :	140, Crémazie Ouest	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Denis Parent	2012/05/22
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Chef ingénierie, processus techniques et projets pilotes à la	
	direction d'infrastructure de mesurage avancée	
ADRESSE :	201, Jarry Ouest, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Fabio Charbonneau	2012/05/22
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur TI, programmes et services	
ADRESSE :	700, de la Gauchetière Ouest	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	François Brassard	2012/05/22
ENTREPRISE :	HQD	
PROFESSION :	Directeur adjoint	
ADRESSE :	201, Jarry Ouest	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE

AUDIENCE DU 22 MAI 2012

DOSSIER : R-3770-2011

Demande d'Hydro-Québec Distribution pour réaliser le projet Lecture à distance – Phase 1

Le Régisseur désigné dans ce dossier est **Me Richard Lassonde**

Le procureur de la Régie est : **Me Pierre Tourigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par Me Marie-Josée Hogue et Me Jean-Olivier Tremblay

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACEF de l'Outaouais)
Représentée par Me Stéphanie Lussier présente AM et PM

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEF de Québec)
Représentée par Me Denis Falardeau présent AM et PM

ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC (AREQ)
Représentée par Me Serge Cormier absent AM et PM

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par Me André Turmel présent AM et PM

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)
Représenté par Me Geneviève Paquet présente AM et PM

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par Me Éric David absent AM. Arrivé à 14h en PM

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)
Représenté par Me Jacynthe Ledoux présente AM et PM

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
Représenté par Me Hélène Sicard présente AM et PM

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)
Représenté par Me Dominique Neuman présent AM et PM

Début : 9h 30

Dîner : 12h 03

Reprise : 13h 30

Ajournement : 15h 31

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES ET DE BUREAU D'HYDRO-QUÉBEC, SECTION LOCALE 2000 (SCFP-FTQ)
Représenté par ~~Me Richard Bertrand/M^e^~~ Louise-Hélène Guimond présente AM et PM

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
Représentée par Me Hélène Sicard présente AM et PM

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)
Représentée par Me Steve Cadrin/Me Martine Burelle Absent AM et PM

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.